

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Mines : vers un renforcement de la coopération sino-gabonaise

G.R.M
Libreville/Gabon

LA rencontre entre le ministre des Mines, Hervé Patrick Opiangah, et l'ambassadeur de Chine, Li JinJin, augure de lendemains meilleurs dans la coopération entre les deux pays. D'autant qu'elle a permis de partager les axes de renforcement des relations sino-gabonaises dans le secteur minier. Les questions de développement des projets miniers, de la transformation

locale et de la production des compagnies chinoises exerçant au Gabon ont ainsi été longuement évoquées au cours de cette entrevue.

" Avec le ministre, nous avons aussi discuté de la question de l'exportation des minerais transformés vers la Chine et œuvrer au renforcement de la coopération sino-gabonaise pour développer l'industrie minière du Gabon. Car, si on exporte la matière première à l'état brut, il n'y aura pas assez de valeur ajoutée ", a indiqué le diplomate chinois.

L'échange avec Li LinJin était également l'occasion pour Hervé Patrick Opiangah de rappeler la disponibilité de Libreville à approfondir la coopération bilatérale avec Pékin. Tout en insistant donc sur l'accompagnement des entreprises chinoises dans la transformation des matières premières, en vue de générer davantage d'emplois dans notre pays.

Dans ce sens, l'ambassadeur chinois a été sollicité pour promouvoir le secteur minier gabonais auprès d'autres entreprises de son pays, en particulier celles qui font dans la transformation, afin de saisir cette opportunité.

Par ailleurs, les deux parties ont examiné la situation des projets miniers entre l'État gabonais et les sociétés chinoises. Lesquels projets concernent l'exploitation aussi bien des gisements de fer

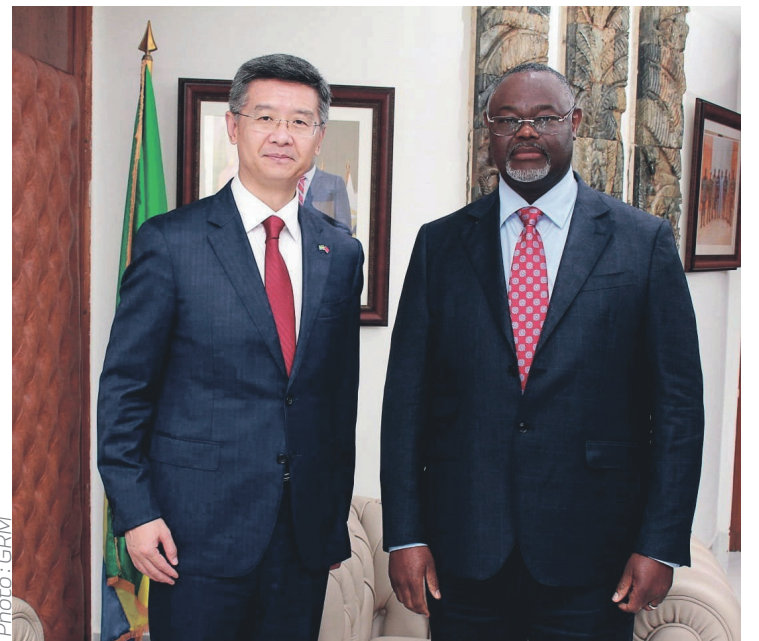


Photo: GRM

Le ministre des Mines, Hervé Patrick Opiangah, et l'ambassadeur de Chine Li JinJin au sortir de leur entretien.

que de manganèse.

Très attaché à cette question, le ministre des Mines a insisté sur le respect des normes environnementales. Non sans

rassurer son hôte quant à la volonté du gouvernement de la Transition de respecter les engagements du Gabon vis-à-vis de ses partenaires économiques.

Arcep : poser les jalons d'une nouvelle gouvernance

HNM
Libreville/Gabon

NOMMES lors des Conseils des ministres du 28 septembre et du 19 octobre, les nouveaux membres du Conseil de régulation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) ont tenu leur première réunion, au cours de laquelle ils ont pu dresser le bilan des activités du secteur et faire le point sur les dossiers en cours.

Présidé par Célestin Kadjidja, en sa qualité de président du Conseil de régulation, ce premier conseil extraordinaire de l'Arcep était l'occasion de poser les jalons d'une gouvernance axée sur le pragmatisme.

Dans cette logique, le président a rappelé que le rôle du régulateur est notamment de créer les conditions d'un environnement propice au développement du secteur, de veiller au respect par les opérateurs de leurs

obligations contenues dans les cahiers des charges et de protéger les consommateurs.

Au cours de ces travaux, le Conseil de régulation a donné, entre autres, son approbation pour le règlement exceptionnel des contributions du Gabon pour l'annuité 2023 auprès de l'Union internationale des télécommunications (UIT), d'une part, et pour la relance du projet de développement du service universel des communications électroniques en République gabonaise, d'autre part.

Concernant le climat social, le président de l'Arcep a tenu à édifier les membres du Conseil sur sa rencontre avec les délégués du personnel auxquels il a assuré de trouver des solutions progressives à leurs revendications, en commençant par celles ayant un caractère urgent.

Ainsi, sur les 25 revendications formulées par les délégués, 8 pourraient trouver leur issue dans un avenir très proche.

Manganèse : le chiffre d'affaires dépasse les 1 000 milliards de francs en 2022

MSM
Libreville/Gabon

MALGRE la baisse de son principal marché de destination, l'activité de production de manganèse a une nouvelle fois consolidé ses performances en 2022, soutenue par une exploitation optimale des installations et la montée en puissance des nouveaux plateaux. Selon la Direction générale de l'économie et de la politique fiscale (DGEPF), la production de minerai et d'agglomérés de manganèse a augmenté de 7,4% à 10,2 millions de tonnes, en lien avec les bonnes performances enregistrées par Comilog à Bangombé et Okouma ainsi que CICMHZ



Photo: Sika finance

à Ndjolé.

Suivant la même tendance, les exportations et les ventes ont progressé respectivement de 11,2% et 11%.

Sur le plan financier, les ventes de manganèse ont généré un chiffre

d'affaires en hausse de 59,5% à 1112,7 milliards de FCFA, conforté par la bonne tenue du cours moyen du manganèse gabonais (+44,2%), passant de 77 150 FCFA en 2021 pour s'établir à 111 231 FCFA la tonne en 2022.